

220C2479  
FR0000125486-FS0769

15 juillet 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<b>VINCI</b>  (Euronext Paris)
--------------------------------------

Par courrier reçu le 14 juillet 2020, la société The Children's Investment Master Fund<sup>1</sup> (7 Clifford Street, London W1S 2FT, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VINCI et détenir individuellement 30 390 474 actions VINCI représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VINCI sur le marché.

À cette occasion, la société TCI Fund Management Limited<sup>3</sup> (7 Clifford Street, London W1S 2FT, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et détient, au 8 juillet 2020, pour le compte desdits clients et fonds, 35 866 622 actions VINCI représentant autant de droits de vote, soit 5,92% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
The Children's Investment Master Fund	30 390 474	5,01
CIFF Capital UK LP <sup>4</sup>	5 476 148	0,90
<b>Total TCI Fund Management Limited</b>	<b>35 866 622</b>	<b>5,92</b>

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Children's Investment Master Fund a précisé détenir par assimilation 19 078 672 actions VINCI (comprises dans la détention visée au 1<sup>er</sup> paragraphe), résultant de la détention :

- d'un contrat « *equity swaps* » portant sur 16 079 426 actions VINCI à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 24 janvier 2022 ;
- d'un contrat « *equity swaps* » portant sur 327 000 actions VINCI à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 13 juillet 2022 ; et
- d'un contrat « *equity swaps* » portant sur 2 672 246 actions VINCI à dénouement en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 2 août 2022.

<sup>1</sup> Société dont l'« *investment services provider* » TCI Fund Management Limited est une « *private limited company* » enregistrée au Royaume-Uni et contrôlée par M. Chris Hohn, qui ne détient pas directement ou indirectement d'autres actions VINCI que celles faisant l'objet de la présente déclaration. La société The Children's Investment Master Fund a le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés aux actions déclarées.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 606 212 714 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> « *Private limited company* » enregistrée au Royaume-Uni et contrôlée par M. Chris Hohn, qui ne détient pas directement ou indirectement d'autres actions VINCI que celles faisant l'objet de la présente déclaration. TCI Fund Management Limited est un « *investment services provider* » qui agit pour le compte de The Children's Investment Master Fund et CIFF Capital UK LP et a le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés aux actions déclarées.

<sup>4</sup> Anciennement dénommée Talos Capital DAC.